

## CONVENTION D'ACCUEIL D'UN STAGIAIRE BAFA

### **Entre la Ville de Trouville-sur-Mer,**

sise 164 boulevard Fernand Moureaux 14360 TROUVILLE-SUR-MER,

représentée par Madame Sylvie de GAETANO, Maire,

dûment habilitée par délibération du .....

Ci-après désignée « la collectivité »,

Et

**Madame/ Monsieur** .....

Né le ..... à .....

Domicilié .....

Ci-après désigné « le stagiaire »

Il est convenu ce qui suit :

### **Article 1 – OBJET**

La présente convention a pour objet la réalisation d'un stage pratique, dans le cadre de la préparation du Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur (BAFA), au sein des centres de loisirs et accueil périscolaire de la commune de Trouville-sur-Mer.

### **Article 2 - DUREE DU STAGE**

Le stage pratique BAFA se déroule sur une durée de ..... jours, soit du .... au ..... inclus.

### **Article 3 - TEMPS DE TRAVAIL**

Pour l'exécution de la présente convention, le stagiaire exercera ses fonctions à temps complet.

### **Article 4 - LIEU DE TRAVAIL**

Le stagiaire sera affecté dans les locaux de ..... situés .....

### **Article 5 – TUTORAT**

Le tuteur de Madame/Monsieur ..... sera Madame/Monsieur ..... ayant les fonctions de .....

**Article 6 – REMUNERATION**

Madame/Monsieur ..... percevra une gratification d'un montant de .....

**Article 7 – OBLIGATIONS**

Pendant toute la durée du stage, le stagiaire sera soumis aux règles générales en vigueur dans la collectivité.

Le stagiaire s'engage à respecter les différentes règles de sécurité, de moralité et d'organisation définies par la collectivité.

Il appartiendra au stagiaire de fournir les justificatifs d'assurance nécessaires pour les dommages qui pourraient survenir dans le cadre des activités proposées.

**Article 8 – RESILIATION**

À tout moment, le stage d'application ou d'observation pourra être interrompu par la collectivité ou par le stagiaire, notamment s'il s'avère que la présence du stagiaire crée des difficultés à la collectivité ou si les termes de la présente convention ne sont pas respectés.

Fait à Trouville-sur-Mer, le

Le stagiaire

Le Maire,

Sylvie de GAETANO